



UNSS ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS
SERVICE REGIONAL
 4, rue Marcel Proust 45000 ORLEANS

02.38.53.26.80 sr-orleans-tours@unss.org www.unss.org

CIRCULAIRE REGIONALE 2013 – 2014



Mise en ligne le



DUATHLON-TRIATHLON

CALENDRIER

confirmation d'inscription sur www.unss.org

25 OCTOBRE 2013 Date limite des pré-engagements de l'A.S. sur www.unss.org puis OPUSS

7 MAI 2014 Championnat d'académie Collèges et Lycées à BONNEVAL (28)

4 au 6 JUIN 2014 Championnat de France Collèges et Lycées dans l'académie de Nancy-Metz

CONFIRMATION D'INSCRIPTION DU 7 AVRIL AU 5 MAI 2014 sur www.unss.org (OPUSS)

PERSONNES RESSOURCES

Dép	Nom	Prénom	Etablissement	Adresses
18	DE CAZO	JULIEN	Col. Dun S/AURON	julien.decaso@voila.fr
28	GRISSAULT	CEDRIC	Col. J. Mace MAINVILLIERS	cedricgrissault@hotmail.fr
36	SAUDEMONT	Manoël	Col. S. Limousin ARDENTES	manoalex@cegetel.net
37	FAUDOT	Nicolas	Col. BLERE	nicolas.faudot@wanadoo.fr
	SOUMILLAC	David	Col. Bergson ST CYR	davsoum@hotmail.fr
	CHAUMET	David	Col. Ste Maure de Touraine	chaumet.david@neuf.fr
	BREARD	Jean-Marc	LP Chaptal AMBOISE	jidel.breard@wanadoo.fr
41	ATRY	Christophe	Ly. Ronsard VENDOME	christophe.atry@wanadoo.fr
45	BAUCHET	Pascal	Ly. Genevoix INGRE	pascalbauchet@neuf.fr

CATEGORIES D'AGE

Benjamins	nés en 2001, 2002 et 2003
Minimes	nés en 1999 et 2000
Cadets	nés en 1997 et 1998
Juniors	nés en 1995 et 1996
Seniors	nés en 1994 et avant

REGLEMENT GENERAL Championnat d'Académie

1. Encadrement de l'équipe

Le(s) responsable(s) d'une équipe lors des compétitions UNSS doit (doivent) être en mesure de fournir l'agrément du chef d'établissement ou la licence UNSS adulte, sous peine de se voir exclure de la compétition, ou interdire l'encadrement sportif de l'équipe (sauf pour les professeurs d'EPS).

2. Conditions de participation

Présentation obligatoire du listing des licenciés inscrits à la compétition (avec photos ou justificatif d'identité).

Téléchargement du listing des inscrits à la compétition sur OPUSS lors de l'inscription

- Championnat BENJAMINS : sur inscription, sans finalité (www.unss.org dans compétition puis base RUN & BIKE)
- Championnat ETABLISSEMENT : sur qualification et inscription (idem ci-dessus)
- Championnat EXCELLENCE : sur inscription (voir ci-dessus)

Les conditions de participation sont listées pour le pôle COMPETITION (ETABLISSEMENT et EXCELLENCE)

POLE ANIMATION

à finalité académique sans qualification

Equipe de 2,3 ou 4 participants, mixte ou non

BF – BG uniquement

Animations à finalité départementale ou de district(s). **Equipe** de 2,3, 4 participants, mixte ou non.

Découverte du triathlon, des disciplines enchaînées, des raids

Formule libre (modes de déplacements variés, sous forme individuelle ou par équipe, ludique ou technique...): aquathlon, vétathlon et duathlon, run & bike, class' triathlon, raid (orientation)...

Championnat académique par équipe Benjamins – Benjamines (2 filles + 2 garçons) à finalité académique avec 3 équipes qualifiables par Département. Collège BF et BG uniquement

POLE COMPETITION

à finalité nationale

Conditions de participation au championnat de France UNSS par Équipe d'Établissement

Les Championnats par Équipe d'Établissement sont ouverts à toutes les équipes d'association sportive sauf :

- Les équipes étant classées les **2 années précédentes** dans les 8 premières lors des championnats de France UNSS par Équipe d'Établissement de Triathlon ou de Duathlon
- Les équipes étant classées dans les 8 premières lors des championnats de France UNSS **Excellence** de Triathlon ou de Duathlon l'année précédente,
- Les équipes comportant **UN** élève inscrit sur la liste des Sections Sportives Scolaires, des Pôles Espoir, des Pôles France, **UN** élève ayant réalisé un score égal ou supérieur à 170 points au Class Triathlon l'année précédente (Liste fédérale fournie à l'UNSS par la FFTRI le 1^{er} Novembre 2013), **UN** élève appartenant au parcours de l'excellence sportive de la FFTRI et sur les listes de Haut Niveau du Ministère des Sports (Haut Niveau, Jeunes, Espoir),
- Les équipes comportant **UN** élève classé dans les 16 premiers garçons ou **UNE** élève classée dans les 8 premières filles aux championnats de France FFTRI l'année précédente, en Triathlon ou en Duathlon.

Conditions Particulières de qualification au Championnat de France UNSS par équipe EXCELLENCE

Les épreuves et la formule de compétition sont **strictement les mêmes** que dans le championnat de France UNSS équipe d'établissement.

L'équipe « Excellence » sera qualifiée à l'issue du championnat d'académie **à la condition qu'elle soit classée 1^{ère}, tous établissements confondus.**

Les équipes « Excellence » sont titrées au championnat de France quel que soit leur classement au scratch

AS ne pouvant pas participer au championnat ETABLISSEMENT en 2013 – 2014 :

- Collège Le Colombier **DUN SUR AURON (DUATHLON et TRIATHLON)**
- Lycée Jehan de Beauce **CHARTRES (TRIATHLON)**

	COLLÈGES	LYCÉES
LICENCIÉS AUTORISÉS	Benjamins Minimes Cadets	Minimes Cadets Juniors Seniors
COMPOSITION DES ÉQUIPES	4 compétiteurs : 2 filles et 2 garçons 1 Cadet(te) maximum	4 compétiteurs : 2 filles et 2 garçons 1 Senior(e) maximum
JEUNE OFFICIEL	DUATHLON et TRIATHLON : un Jeune Officiel obligatoire par AS Il peut être d'une autre association sportive de l'académie <i>Il ne peut pas être compétiteur en TRIATHLON</i> En cas d'absence, l'association sportive ne pourra participer au Championnat d'Académie	
RÈGLEMENT	UNSS	
FORMULE DE COMPÉTITION TRIATHLON	L'épreuve se déroule suivant le principe d'enchaînement des 3 épreuves : Natation (nage au choix) : 200m (collèges et lycées), VTT : 4 kms environ (collèges et lycées), Course à pied : 1500m environ (collèges et lycées) Chaque concurrent effectue le triathlon dans sa totalité avant de passer le relais à son coéquipier	
FORMULE DE COMPÉTITION DUATHLON	L'épreuve se déroule suivant le principe d'enchaînement de 2 spécialités en 3 temps : Course à pied : 1000m (collèges et lycées), VTT : 4 kms environ (collèges et lycées) Course à pied : 1000m environ (collèges et lycées) Chaque concurrent effectue le duathlon dans sa totalité avant de passer le relais à son coéquipier	
MODALITÉS DE QUALIFICATION	Niveau départemental : 3 AS par département et par catégorie + quotas définis par la CMR et le SR avec une priorité aux départements ayant organisé un championnat départemental Une seule équipe qualifiable par AS et par catégorie. Si les quotas ne sont pas atteints, une deuxième équipe d'AS pourra être qualifiée mais ne pourra pas jouer la qualification au CF	
NOMBRE D'ÉQUIPES	24 équipes maximum en TRIATHLON (y compris Excellence) 24 équipes maximum en DUATHLON (y compris Excellence)	
TITRES DÉCERNÉS	Champion Académique UNSS par Equipe d'Etablissement collèges Champion Académique UNSS par Equipe d'Etablissement lycées Champion Académique UNSS par Equipe Excellence collèges Champion Académique UNSS par Equipe Excellence lycées	

EQUIPES QUALIFIEES AU CHAMPIONNAT DE FRANCE

L'équipe championne d'académie par équipe d'établissement collèges

L'équipe championne d'académie par équipe d'établissement lycées

Classement séparé établi pour les équipes Excellence. Pour être qualifiée au championnat de France, l'équipe en catégorie excellence doit être classée 1^{ère} lors du championnat d'académie (Etablissement et Excellence)

POLE FORMATION

LA FORMATION DES JEUNES OFFICIELS

- **LE JOUR DE L'EPREUVE** Formation des jeunes officiels effectuée par un formateur Jeunes officiels
 - **Avant la compétition** : formation théorique prise en charge par le prof EPS accompagnateur
 - **Pendant la compétition** : formation pratique par le formateur et les enseignants EPS "tuteurs"
 - **Après compétition** : débriefing

L'attribution du niveau de chaque Jeune Officiel se fait après le bilan de compétences.

➤ **FORMATION APPROFONDIE** Formation des jeunes officiels effectuée par un formateur Jeunes officiels

Possibilité de 1 à 2 ½ journées de formation par département, en fonction des demandes.

Formation théorique approfondie : run & bike, triathlon et duathlon à partir du livret de formation UNSS "je suis JO en triathlon"

Formation pratique : sports enchaînés

➤ **AU CHAMPIONNAT DE FRANCE**

1 Jeune Officiel par académie qualifiée pour les 2 types d'établissement, il officiera sur les 2 championnats

Niveau académique minimum (pastille jaune)

Il peut être d'une autre association sportive de l'académie

Il ne peut pas être compétiteur

LA FORMATION DES ENSEIGNANTS D'EPS

Conformément à la convention UNSS/ ligue du Centre de triathlon), les enseignants d'EPS qui le souhaitent peuvent se joindre à la formation BF5 (Brevet Fédéral niveau 5, autrement appelée "initiateur triathlon").

Formation théorique : Date et lieu à venir

Journée pratique : Date et lieu à venir

Examen : un samedi au mois de mai (date et lieu à définir). Non obligatoire pour les profs EPS.

Contacts : les professeurs ressources (cités en page 1) et Laurent MEUTELET directeur départemental UNSS 28

DEP	NOM – PRENOM	ETABLISSEMENT	MAIL
18	LAFEUILLE Julien	Collège Victor Hugo BOURGES	julienosiris@hotmail.com
28	RAVEAUX James	Lycée Jehan de Beauce CHARTRES	james.raveaux@clubinternet.fr
28	MEUTELET Laurent	directeur départemental UNSS 28	sd028@unss.org